



RÉPUBLIQUE FRANCAISE

Ballancourt-sur-Essonne

N° 24.06.04.

OBJET : DECISION BUDGETAIRE
MODIFICATIVE N° 1 AU
BUDGET COMMUNAL (2024).

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 OCTOBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-sept octobre à vingt heures et trente-trois minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune de BALLANCOURT-SUR-ESSONNE se sont réunis à la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par M. le Maire, en vertu des articles L. 2121-7, L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents :

- M. MIONE Jacques, Maire,
- Mme TREHARD Dominique,
- Mme TURON Claudine,
- M. LEFETZ Sébastien,
- M. TERRIER Michel,
- Mme SOUFFRON Isabelle,
- M. BOURREL Sébastien,
- M. de BOURBON BUSSET Charles,
- M. SEMUR Pierre,
- Mme CARVALHO Joëlle,
- M. LAPORTE Dominique,
- M. PELLAN Christian,
- Mme BOUCHE Adeline,
- M. FRANCES Marc,
- Mme DREVET Nadine,
- Mme PINTO Dominique,
- M. NICOL Marc,
- M. SAILLEAU Franck,
- M. MANTEZ Claude,
- Mme LUCET Sophie.

Absents représentés :

- M. IMBERT Patrick procuration à M. MIONE Jacques,
- M. AGUILLON Laurent procuration à Mme CARVALHO Joëlle,
- Mme PETIT Sophie procuration à Mme TREHARD Dominique,
- Mme BAKWO Caroline procuration à Mme TURON Claudine,
- Mme MARQUES Latifa procuration à M. LEFETZ Sébastien,
- Mme AUSSOURD Corine procuration à Mme SOUFFRON Isabelle,
- M. VITTENET Christian procuration à M. BOURREL Sébastien,
- Mme VERRECCHIA-LAFORET Delphine procuration à Mme BOUCHE Adeline.

Absente non excusée : - Mme MERLET Gabrielle,

Secrétaire de séance : - M. LEFETZ Sébastien.

<i>Date de convocation : 9 octobre 2024</i>	
	<i>à 20 h 33</i>
<i>Nombre de membres en exercice...</i>	<i>29</i>
<i>Quorum.....</i>	<i>15</i>
<i>Nombre de membres présents.....</i>	<i>20</i>
<i>Nombre de pouvoirs.....</i>	<i>8</i>
<i>Nombre de suffrages exprimés...</i>	<i>28</i>

Ville de Ballancourt-sur-Essonne

Commune de Ballancourt-sur-Essonne
DCM du 17.10.2024

N° 24.06.04. DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 1 AU BUDGET COMMUNAL (EXERCICE 2024).

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment ses articles L. 2311-1 à 3, L. 2312-1 à 4 et L. 2313-1 et suivants ;

Vu le plan comptable M57 ;

Vu la délibération n° 24.03.04/01 du Conseil Municipal en date du 14 mars 2024 adoptant le Budget Primitif de la commune pour l'exercice 2024 ;

Vu l'avis émis par la commission des finances dans sa réunion en date du 15 octobre 2024 ;

Considérant la nécessité de procéder à différentes modifications de crédit et à diverses écritures comptables pour faire face dans de bonnes conditions aux opérations financières et comptables liées à l'activité de la commune ;

Considérant que la décision n° 1 établie pour l'exercice 2024 porte sur la seule section d'investissement, afin d'inscrire une provision d'un montant de 170.000,00 € pour le reversement de la part de la taxe d'aménagement majorée correspondant aux compétences eaux usées et pluviales pour le secteur « sous la ville » ;

Considérant qu'à cet effet, il convient d'approvisionner le compte suivant en dépense : « 10226 – Taxes d'aménagement » de + 170 000 € ;

Considérant qu'à cet effet, il convient également de prélever le compte suivant : « 2313 – Construction en cours » de – 170 000 € ;

Considérant qu'il ne sera pas établi de budget supplémentaire et que ces opérations budgétaires doivent être intégrées dans le budget communal de l'exercice 2024 ;

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la décision budgétaire modificative n° 1 pour l'exercice 2024 de la commune, telle que figurant dans les tableaux ci-dessous :

.../...

Commune de Ballancourt-sur-Essonne
DCM du 17.10.2024

Section d'investissement- chapitre				
Dépenses d'investissement				
Ch	Libellé	Budget 2024	DM N°1	BP + DM 2024
010	Stocks	0.00	0.00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	522 733.00	0.00	522 733.00
204	Subventions d'équipement versées	0.00	0.00	0.00
21	Immobilisations corporelles	5 054 715.35	0.00	5 054 715.35
22	Immobilisations reçues en affectation	0.00	0.00	0.00
23	Immobilisations en cours	378 600.00	-170 000.00	208 600.00
Total des dépenses d'équipement		5 956 048.35	-170 000.00	5 786 048.35
10	Dotations, fonds divers et réserves	0.00	170 000.00	170 000.00
13	Subventions d'investissement	298.52	0.00	298.52
16	Emprunts et dettes assimilées	740 000.00	0.00	740 000.00
18	Compte de liaison	0.00	0.00	0.00
26	Participations et créances rattachées	0.00	0.00	0.00
27	Autres immobilisations financières	0.00	0.00	0.00
020	Dépenses imprévues	0.00	0.00	0.00
Total des dépenses financières		740 298.52	170 000.00	910 298.52
040	Opérations ordre transfert entre sections	46 782.00	0.00	46 782.00
041	Opérations patrimoniales	14 369.47	0.00	14 369.47
Total des dépenses d'ordres d'investissement		61 151.47	0.00	61 151.47
Solde d'exécution négatif reporté		2 213 076.66	0.00	2 213 076.66
TOTAL		8 970 575.00	0.00	8 970 575.00

Recettes d'investissement				
Ch	Libellé	Budget 2024	DM N°1	BP + DM 2024
010	Stocks	0.00	0.00	0.00
13	Subventions d'investissement	1 628 411.10	0.00	1 628 411.10
16	Emprunts et dettes assimilées	2 500 000.00	0.00	2 500 000.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0.00	0.00	0.00
204	Subventions d'équipement versées	0.00	0.00	0.00
21	Immobilisations corporelles	0.00	0.00	0.00
22	Immobilisations reçues en affectation	0.00	0.00	0.00
23	Immobilisations en cours	0.00	0.00	0.00
Total des recettes de gestion courante		4 128 411.10	0.00	4 128 411.10
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 220 000.00	0.00	1 220 000.00
1068	Excédent de fonctionnement capitalisés	1 956 499.43	0.00	1 956 499.43
138	Autres subventions investissement non transférables	0.00	0.00	0.00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 272.00	0.00	1 272.00

Commune de Ballancourt-sur-Essonne
DCM du 17.10.2024

26	Participations et créances rattachées	0.00	0.00	0.00
27	Autres immobilisations financières	0.00	0.00	0.00
024	Produits de cession d'immobilisation	0.00	0.00	0.00
Total des recettes réelles financières		3 177 771.43	0.00	3 177 771.43
Total des recettes réelles d'investissement		7 306 182.53	0.00	7 306 182.53
021	Virement de la section de fonctionnement	1 400 000.00	0.00	1 400 000.00
040	Opérations ordre transfert entre sections	250 023.00	0.00	250 023.00
041	Opérations patrimoniales	14 369.47	0.00	14 369.47
Total des recettes d'ordres d'investissement		1 664 392.47	0.00	1 664 392.47
Solde d'exécution positif reporté			0.00	0.00
TOTAL		8 970 575.00	0.00	8 970 575.00

Le Secrétaire de Séance,



Sébastien LEFETZ.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire,

Jacques MIONE.

Délais et voies de recours :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- * date de sa réception par le représentant de l'Etat
- * date de sa publication ou de sa notification.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant la commune, ce délai suspendant le délai de recours contentieux qui commencera à courir soit :

- * à compter de la notification de la réponse de la commune
- * deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de la commune pendant ce délai.